



# Les relations culturelles Québec-Acadie

## Analyse d'une mutation

Fernand Harvey

Number 53, 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1012963ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1012963ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Harvey, F. (1999). Les relations culturelles Québec-Acadie : analyse d'une mutation. *Les Cahiers des dix*, (53), 235–250. <https://doi.org/10.7202/1012963ar>

Article abstract

L'Acadie et le Québec possèdent une histoire, une culture et des traditions distinctes tout en formant la base même de la francophonie américaine. Les relations culturelles entre les Québécois et les Acadiens ont évolué considérablement depuis les origines. Particulièrement depuis 1960, les deux peuples ont appris à se connaître mutuellement grâce au développement d'un réseau de relations culturelles soit dans la chanson, le théâtre, la littérature ou la recherche universitaire. Ce survol des relations Acadie-Québec fait le point sur une délicate mécanique qui s'est réinventée depuis l'éclatement de la vision traditionnelle du Canada français.

## Les relations culturelles Québec-Acadie Analyse d'une mutation

Par FERNAND HARVEY

Les relations culturelles entre le Québec et l'Acadie des Maritimes ont une longue tradition dont les origines remontent au début de la colonisation en terre d'Amérique ; elles se sont poursuivies par la suite jusqu'à nos jours en dépit des vicissitudes de l'histoire. Le partage d'une langue et d'une religion communes ont sans doute été des facteurs déterminants de cette relation, en plus d'une relative proximité géographique.

De nos jours, la religion a cessé d'être omniprésente dans ces rapports mais la langue française demeure un point central pour expliquer la dynamique culturelle entre les deux sociétés. Depuis une quarantaine d'années, les éléments constitutifs de cette relation se sont profondément modifiés. Pour bien comprendre la mutation en cause, sans doute faudrait-il remonter à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Je me contenterai d'évoquer rapidement la période antérieure aux années 1960 pour insister davantage sur les dernières décennies.

Comment la culture acadienne, qui a pu se maintenir et se développer dans un contexte minoritaire grâce pour une bonne part à l'appui de la société civile québécoise, tend-elle maintenant à une « autonomisation » relative par rapport au Québec ? Telle est la question centrale de la nouvelle dynamique des relations entre le Québec et l'Acadie.

On pourrait distinguer trois étapes dans l'évolution de ces relations au cours de la période contemporaine. La première étape s'étend de 1880 à 1960 et correspond à l'affirmation d'un espace canadien-français à l'échelle de tout le pays. Dans les Provinces maritimes, les années 1880 marquent le début de ce que plusieurs auteurs ont appelé « la renaissance acadienne », laissant entendre par là le début d'une reprise en main par les Acadiens de leur destin par le biais de la

création d'institutions d'encadrement au niveau national, scolaire, religieux et culturel après un long silence historique de plus d'un siècle. Cette renaissance s'était du reste, amorcée progressivement depuis les débuts de la Confédération canadienne.

La seconde étape correspond à la rupture des années 1960 qui marque la fin de la représentation traditionnelle du Canada français, à la suite de l'avènement du néo-nationalisme québécois porté par la Révolution tranquille. Au même moment, les Acadiens du Nouveau-Brunswick connaissent également, mais de façon plus discrète, leur propre révolution tranquille qui débute lors de la prise du pouvoir par le parti libéral dirigé par Louis Robichaud, premier acadien à accéder par élection au poste de premier ministre dans cette province.

La troisième étape s'amorce à partir du milieu des années 1970 ; parallèlement à une culture québécoise qui affirme son dynamisme et sa diversité, la culture acadienne connaît également un profond renouvellement et tente d'assurer « l'autonomisation » de sa production culturelle par rapport à celle du Québec.

### **Les relations Québec-Acadie dans le cadre du Canada français traditionnel : 1880-1960**

Lors d'un discours prononcé à l'occasion du Carrefour Acadie-Québec qui se tenait au Nouveau-Brunswick en décembre 1993, Roger Ouellette, alors président de la Société nationale de l'Acadie, reconnaissait le rôle historique joué par le Québec dans la renaissance acadienne amorcée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : La reconstruction de l'Acadie s'est faite en grande partie grâce aux religieux venus du Québec. Il y a eu le père Camille Lefebvre, mais aussi les Hospitalières de Saint-Joseph, les Eudistes, les pères Sainte-Croix, les Dames de la Congrégation.

Nos conventions nationales sont inspirées des États généraux (sic) de 1880 à Québec, auxquels avaient assisté une cinquantaine d'Acadiens. Nous avons ainsi, une grande partie grâce à des Québécois, créé nos institutions et mis en place l'infrastructure de notre vie collective française, parce que catholique.<sup>1</sup>

---

1. Roger OUELLET, « On est 7 millions, faut se parler », *Le Devoir*, 20 décembre 1993, p. A-7. Sur la première convention acadienne tenue à Memramcook, N.-B., en juillet 1881, voir : H.-J.-J.-B. CHOUINARD, *Fête nationale des Canadiens français célébrée à Québec, 1881-1889*, Québec, Imprimerie Belleau, 1890, p. 8-9.

Cette affirmation résume mieux que toute autre le rôle important joué par des hommes et des femmes du Québec, dans la lente émergence de l'Acadie du XX<sup>e</sup> siècle.

Sans doute conviendrait-il d'approfondir cette période des relations Québec-Acadie qui correspond à l'émergence et à l'affirmation idéologique du Canada français traditionnel. Je me contenterai de rappeler que les élites politiques et culturelles acadiennes de la première partie du XX<sup>e</sup> siècle ont été formées pour une bonne part dans des institutions d'enseignement québécoises, ou dans des écoles, collèges et couvents fondés en Acadie, grâce à l'initiative du clergé québécois et des communautés religieuses venues du Québec ou de France<sup>2</sup>. De plus, les élites acadiennes ont été associées de près aux grands rassemblements canadiens- français, tels les congrès de la langue française de 1912, de 1937 et de 1952<sup>3</sup>. De leur côté les élites nationalistes du Québec se sont intéressées à l'Acadie comme en fait foi la tournée effectuée dans les provinces maritimes à l'été de 1924 par une délégation du journal *Le Devoir* de Montréal sous la présidence d'Henri Bourassa<sup>4</sup>. Plus significative encore est le support logistique et financier apporté par le Québec pour la survie de la presse acadienne<sup>5</sup>.

### Le grand bouleversement des années 1960

Les changements politiques importants qui surviennent au début des années 1960, tant au Québec qu'au Nouveau-Brunswick auront de profondes répercussions dans les diverses sphères d'activité des deux provinces, particulièrement au niveau culturel. Le premier ministre Jean Lesage et son « équipe du tonnerre » amorcent la Révolution tranquille au Québec alors qu'au même moment, Louis Robichaud est élu premier ministre du Nouveau-Brunswick et fait la promotion de son programme « d'égalité des chances pour tous ».

---

2. Georges F.G. STANLEY, « Les collèges classiques de la langue française en Acadie », *Les Cahiers de la société historique acadienne*, 6, 3 (sept. 1975), p. 117-137.

3. Les actes de ces congrès incluent des passages consacrés aux Acadiens.

4. Voir à ce sujet le dossier le presse du *Devoir*, de *l'Action sociale catholique*, etc. déposé aux archives du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton.

5. Sur les campagnes de souscription voir : Paul-Émile GOSSELIN, *Le Conseil de la vie française, 1937-1967*, Québec, Éditions Ferland, 1967, p. 57-61.

La Révolution tranquille servira de détonateur à la création littéraire et artistique au Québec en même temps qu'elle affichera une rupture délibérée avec le passé associé à « la grande noirceur ». La société québécoise, préoccupée par les grandes réformes à entreprendre en matière d'éducation et de modernisation des structures de l'État, aura tendance à se désintéresser du sort des communautés francophones hors Québec. La rupture idéologique par rapport à la représentation du Canada français constitué à la fois du Québec français et des minorités francophones des autres provinces est consacrée lors de la tenue des États généraux du Canada français en 1967. C'est à l'occasion de ce grand rassemblement qu'éclatent en plein jour des divergences profondes entre le néo-nationalisme québécois et le nationalisme canadien-français traditionnel dont les représentants étaient surtout Franco-Ontariens<sup>6</sup>. Par la suite, les différentes communautés francophones à travers le Canada évolueront selon leur dynamique propre, influencées davantage par leur contexte provincial spécifique que par la représentation d'ensemble d'un Canada français traditionnel, à jamais révolu. Les nouvelles solidarités qui se construiront par la suite s'appuieront sur des bases politiques et financières passablement différentes autour de la politique des langues officielles mise de l'avant par le gouvernement fédéral en 1969.

Dans quelle mesure l'éclatement du Canada français traditionnel a-t-il eu un impact en Acadie ? Une recherche en cours, à partir de l'analyse des journaux acadiens et de leur perception du Québec permettra sans doute d'en connaître davantage sur le sujet. On peut néanmoins émettre l'hypothèse qu'au Nouveau-Brunswick, où l'on trouve la plus forte concentration de francophones dans les provinces de l'Atlantique, les Acadiens, ont été moins affectés par cette rupture de la référence culturelle à la nation canadienne-française que les francophones de l'Ontario ou des provinces de l'Ouest ; d'autant moins qu'ils ne se sont jamais définis comme Canadiens français. Pour eux, la société acadienne repose sur des racines historiques et géographiques distinctes qu'on ne saurait confondre avec celles de la société canadienne-française issue du Québec. Ce sentiment de différence avait été affirmé dès 1884 lors du deuxième congrès acadien à Miscouche (I.-P.-É.) alors qu'on avait adopté un drapeau acadien et un hymne national acadien<sup>7</sup>.

6. Voir à ce sujet : Marcel MARTEL, *Le deuil d'un pays imaginé. Rêves luttés et déroutés du Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1996, 203 p.

7. Léon THÉRIAULT, « L'Acadie de 1763 à 1990, synthèse historique », dans Jean Daigle (éd.), *L'Acadie des Maritimes*, 2<sup>e</sup> édition, Moncton, Chaire d'Études acadiennes, Université de Moncton, 1993, p. 66-69.

Par ailleurs, à partir des années 1960 les institutions acadiennes du Nouveau-Brunswick connaissent parallèlement à celles du Québec une importante mutation, quoique de façon plus discrète. À cet égard, la fondation en 1963 de l'Université de Moncton marque un moment décisif pour l'émergence de nouvelles élites acadiennes, notamment au niveau culturel. Divers programmes d'études en sciences humaines, en littérature, en art et en musique permettent, en effet, de former de nouvelles générations d'enseignants, de chercheurs, d'artistes et d'écrivains, en plus de ceux qui bénéficient d'une formation dans les collèges et universités du Québec.

La fondation de la Société historique acadienne par Clément Cormier en 1960 et du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton par Clément Cormier et Anselme Chiasson en 1968, de même que le développement des études de folklore par Jean-Claude Dupont à cette même université, en association avec les Archives de folklore de l'Université Laval, constituent autant d'indices de la capacité nouvelle de la part des institutions culturelles acadiennes d'établir une *distance* par rapport au passé de l'Acadie et d'en entreprendre l'étude<sup>8</sup>. Diverses recherches en archives et enquêtes sur le terrain sont alors réalisées par des équipes de chercheurs et d'étudiants<sup>9</sup>.

Parallèlement à cette démarche de distanciation, la culture acadienne s'affirme en puisant dans sa mémoire collective et dans son folklore ainsi revalorisés. Un peu comme dans le cas du Québec, mais sur une période beaucoup plus courte, la création culturelle au cours des années 1960 et 1970 s'inspire du folklore pour affirmer sa spécificité, non seulement par rapport au Québec mais également par rapport au reste l'Amérique du Nord.

L'étude du folklore acadien aura des retombées sur le plan artistique et littéraire. Ainsi, dans le domaine de la chanson et de la musique une nouvelle génération d'artistes folkloristes voit le jour au cours des années 1960, dont Édith Butler, Angèle Arsenault et Donat Lacroix<sup>10</sup>. Mais en plus de puiser dans le folklore acadien la source de leur inspiration, ces artistes sont influencés par l'effervescence

---

8. Sur l'évolution des études de folklore en Acadie, voir Anselme CHIASSON *et al.*, « Le folklore acadien », dans Jean Daigle (éd.), *op. cit.*, p. 649-705.

9. Reno-Léo DESJARDINS, « Les provinces de l'Atlantique et le secteur culturel », dans *Le Canada français en marche*, Ottawa, Éditions de l'ACELF, 1967, p. 132-134 ; 138-140.

10. *Ibid.*, p. 134.

de la chanson québécoise de l'époque. Édith Butler raconte qu'elle a éprouvé un véritable choc culturel lorsqu'un groupe de chansonniers québécois appelés « Les Bozo » et qui comprenaient les Claude Léveillée, Clémence Desrochers, Jacques Blanchette et autres sont venus donner un spectacle en Acadie :

Là vraiment, ça a été un choc culturel en Acadie. Ça a mis la population face à face avec elle-même. C'était comme des Martiens qui arrivaient. Les gens étaient surpris ; ils ne pouvaient pas croire qu'on pourrait faire une musique si belle en français. Ce fut le début de toute l'affaire. Par la suite, les jeunes ont réclamé du français.<sup>11</sup>

C'est à cette occasion qu'Édith Butler commence à s'intéresser à la chanson. De 1964 à 1970, elle amorce une carrière à temps partiel dans la chanson, tout en poursuivant des études en littérature à l'Université Laval. L'ethnologue Jean-Claude Dupont compose alors les paroles de ses chansons qui puisent dans le folklore acadien. Elle choisit définitivement la carrière de chanteuse en 1970 et s'associe à Lise Aubut pour les textes de ses chansons<sup>12</sup>.

Dans le domaine des arts plastiques, des musées et du théâtre, les choses n'en sont encore qu'à leurs débuts au cours des années 1960. Il faut souligner ici le rôle moteur joué par l'Université de Moncton dans la promotion de ces secteurs culturels : un programme de Bac spécialisé en arts visuels et un programme de Bac spécialisé en art dramatique y sont offerts. L'Université contribue également à la création d'un Musée acadien et d'une galerie d'art qui deviendront les principaux foyers de rayonnement de la nouvelle création artistique en Acadie<sup>13</sup>. Par ailleurs, la ville de Caraquet, dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, s'affirme comme un pôle culturel acadien ; on y trouve un Village historique acadien, une troupe, le Théâtre populaire d'Acadie et un Festival de la chanson acadienne dès 1963. Ce festival est devenu l'une des manifestations culturelles les plus importantes de la province.

En littérature, Antonine Maillet émerge comme la première représentante des nouvelles générations d'écrivains acadiens qui connaîtront la notoriété au

11. « Édith Butler, une voix venue d'Acadie », *Le Soleil*, 9 mars 1974, p. 28.

12. « Édith Butler... », *Le Soleil*, 28 mai 1979, p. A-4, Lise Aubut habite alors à Lévis.

13. Reno-Léo DESJARDINS, *op. cit.*, p. 135-136.

Québec. Jusque là, la production littéraire demeurerait limitée et les auteurs acadiens à peu près inconnus à l'extérieur<sup>14</sup>.

Si les rapports sont étroits entre les créateurs de la nouvelle culture acadienne et le Québec et que certains artistes ou écrivains acadiens y amorcent une percée, les accords politiques en matière de coopération culturelle seront long à venir entre le gouvernement du Québec et celui du Nouveau-Brunswick. Le ministre des Affaires culturelles du Québec, Pierre Laporte, avait bien tenté de soumettre un projet de coopération culturelle au premier ministre Robichaud, lors d'un voyage au Nouveau-Brunswick en 1965, mais en vain. Son successeur à ce ministère, Jean-Noël Tremblay avait essuyé un refus analogue deux ans plus tard. Craignant la réaction des Anglophones de sa province à l'égard de ce qui aurait pu être interprété par ces derniers comme un geste de favoritisme à l'égard des Acadiens et une intrusion du Québec dans les affaires du Nouveau-Brunswick, Robichaud en habile politicien s'était récusé. Son attitude avait alors été critiquée par un éditorialiste du *Devoir* qui la considérait comme signe d'une trop grande prudence et d'un bon ententisme dépassé<sup>15</sup>. Finalement Robichaud finit par se laisser convaincre et signe en décembre 1969 avec Jean-Jacques Bertrand, alors premier ministre du Québec, un accord de coopération et d'échange en matière d'éducation de communication et de culture. Mais l'accord prend bien soin d'inclure la reconnaissance que « le français et l'anglais sont les langues officielles du Québec et du Nouveau-Brunswick »<sup>16</sup>.

En somme, au cours des années 1960, les Acadiens, particulièrement ceux du Nouveau-Brunswick, semblent avoir bénéficié des retombés de la Révolution tranquille au Québec pour amorcer la modernisation de leurs institutions et le renouvellement de leur vie culturelle, jusque là teintée de nostalgie, de prudence et de résignation. Et, sans doute ont-ils été moins affectés par la rupture idéologique de l'ancien Canada français que les minorités francophones des autres provinces.

---

14. *Ibid.*, p. 130. Voir aussi : Raoul BOUDRAU et Marguerite MAILLET, « Littérature acadienne », dans Jean Daigle (éd.), *op. cit.*, p. 724-734.

15. « Sur la grande prudence du premier ministre Robichaud », *Le Devoir*, 18 août 1967, p. 4.

16. *Le Devoir*, 19 déc. 1969, p. 3.

### Émergence d'une nouvelle problématique dans les rapports culturels Québec-Acadie

Depuis le milieu des années 1970, on a pu observer l'émergence progressive d'une nouvelle problématique dans les rapports culturels entre le Québec et l'Acadie dont l'amorce encore timide avait pu être identifiée au cours de la décennie précédente. Ces rapports se sont articulés sur un arrière-fond de désaccord politique et constitutionnel concernant l'avenir du Québec et du fait français au sein de la Fédération canadienne. Néanmoins, cette divergence n'a pas empêché le Québec et l'Acadie d'évoluer dans le sens d'une nouvelle dynamique culturelle entre les deux sociétés et leurs élites culturelles, même si l'Acadie, à la différence du Québec, ne dispose pas d'un État pour établir de telles relations.

Au niveau politique et constitutionnel, le Québec et le Nouveau-Brunswick ont cheminé de façon divergente, voire opposée, à partir des années 1970. Au Québec, les luttes linguistiques en faveur de l'unilinguisme français, depuis le conflit scolaire de Saint-Léonard en banlieue de Montréal en 1968 jusqu'à la promulgation de la loi 101 consacrant le français seule langue officielle du Québec en 1977, en passant par l'adoption controversée de la loi 69 (1969) et de la loi 22 (1974), ont polarisé l'opinion publique et nourri le sentiment nationaliste. L'élection du Parti québécois en 1976 et la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec en 1980 ont marqué des moments clés dans la vie politique du Québec. Dans ce contexte, bien peu d'attention fut portée aux francophones hors Québec, lesquels suscitaient certes de la sympathie même si leur survie à long terme était considérée comme une cause plus ou moins perdue, sauf pour les communautés situées à proximité des frontières du Québec. L'attention était plutôt orientée vers les immigrants allophones de la grande région de Montréal, qu'on voulait intégrer à la culture québécoise via le réseau scolaire francophone<sup>17</sup>.

Du côté des Acadiens, on espérait beaucoup de la nouvelle loi des langues officielles promulguée par le gouvernement fédéral de Pierre-Elliott Trudeau en 1969. La même année, le bilinguisme officiel était reconnu au Nouveau-Brunswick, pour être par la suite sanctionné dans la constitution canadienne, en 1993.

C'est donc dire qu'Acadiens et Québécois francophones se sont opposés au niveau des politiques linguistiques, quoique les deux communautés poursuivaient au

---

17. Fernand HARVEY, « Les groupes ethniques : enjeu de la lutte linguistique au Québec », *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, 23, 4 (hiver 1988), p. 37-43.

fond le même objectif, soit la promotion du français. Mais les Acadiens du Nouveau-Brunswick et plus particulièrement leurs élites politiques, devaient composer avec le fait qu'ils ne constituaient qu'une minorité d'environ 30% au sein de leur province. En dépit de ces divergences de stratégie, le débat sur la question linguistique au Québec a eu de larges échos dans la province voisine en ce qui concerne plus particulièrement la valorisation du français, jusque là considéré comme une langue de perdants. Dans les régions les plus francophones du Nouveau-Brunswick, soit la Péninsule acadienne autour de la ville de Caraquet et le Madawaska, on a pu assister à une remise en question du bilinguisme et à l'affirmation progressive du fait français notamment en matière de langue d'affichage.

Malgré des positions constitutionnelles opposées lors du débat autour des Accords du Lac Meech et des Accords de Charlottetown concernant la reconnaissance du Québec comme société distincte, les gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick ont poursuivi les ententes de coopération amorcées en 1969. Le Québec a aussi continué de soutenir financièrement diverses initiatives de la communauté acadienne en matière d'éducation et de culture. De plus, le gouvernement du Québec créait en 1980 un poste de délégué général dans les provinces maritimes dont le bureau était localisé à Moncton. En 1995, après de longues années d'actions velléitaires et d'aide financière à la pièce, le gouvernement du Québec se dotait finalement d'une véritable politique à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada<sup>18</sup>. Dans le sens inverse, aucun geste officiel ne fut posé de la part du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Cependant, les Acadiens vivant au Québec décidaient en 1987 de se regrouper pour fonder la Fédération acadienne du Québec. Cette filiation remonte à l'époque des réfugiés acadiens venus s'installer au Québec à l'époque de la Déportation de 1755 et lors des années qui suivirent<sup>19</sup>.

\* \* \*

Ce rappel à grands traits du débat politique et de la question linguistique nous permet maintenant d'aborder plus spécifiquement les rapports culturels entre le Québec et l'Acadie depuis les années 1970. Je me limiterai pour ce faire à quatre

---

18. Québec, *Politique à l'égard des communautés francophones et acadienne au Canada*, Québec, Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes, 1995, 29 p.

19. Pierre- Maurice HÉBERT, *Les Acadiens du Québec*, Montréal, Éditions de l'Écho, 1994, p.61-98.

grands secteurs rattachés à ce qu'on appelle généralement la culture instituée : la littérature, la chanson, l'édition et les médias de masse, étant bien entendu par ailleurs qu'une recherche plus approfondie devrait inclure le secteur de l'éducation et les divers réseaux associatifs, y compris dans le secteur de l'économie.

La littérature acadienne amorce sa percée au Québec au début des années 1970, alors que les ouvrages d'Antonine Maillet commencent à être publiés à Montréal aux Éditions Leméac. « Les lettres acadiennes, écrit Réginald Martel en 1974, sont enfin sorties des balbutiements où les confinaient encore un long silence collectif et un folklore à peine inventorié ». Il ajoute que l'Acadie est à la mode au Québec et que chaque éditeur est à la recherche de son écrivain acadien...<sup>20</sup>. Antonine Maillet, faut-il le rappeler, a d'abord fait des études en lettres à l'Université Laval où elle a obtenu un doctorat sur *Rabelais et les traditions populaires en Acadie*<sup>21</sup>. Antonine Maillet deviendra rapidement une vedette de la littérature québécoise en plus d'être consacrée par l'institution littéraire. Au point où on aura de la difficulté, au Québec, à se rappeler qu'elle est Acadienne, malgré un Colloque international sur la réception de ses œuvres organisé par l'Université de Moncton en octobre 1988<sup>22</sup>.

Antonine Maillet n'est pas la seule à attirer l'attention au Québec. Les *Écrits du Canada français* font paraître une anthologie de 38 jeunes écrivains acadiens en 1974, dont un long poème d'Herménégilde Chiasson<sup>23</sup>. Commentant la parution de cette anthologie, Jean-Éthier Blais établit un parallèle entre la fragilité culturelle de l'Acadie et celle du Québec :

Les Québécois, dans leur ignorance crasse, leur romantisme et leur passivité pensent que l'Histoire qui ne pardonne rien aux faibles, les oubliera, ne les balaira pas. Ils se trompent. Ce qu'écrit le poète acadien s'applique aussi à eux. N'est-ce pas la description même du Québec que nous connaissons qui fait ici M. Chiasson ?<sup>24</sup>

20. Réginald MARTEL, « La sorcière assassinée », *La Presse*, 12 oct. 1974, p. E-3.

21. Publié aux Presses de l'Université Laval en 1971.

22. « Un colloque international sur Antonine Maillet », *La Presse*, 16 oct. 1988, p. E-4.

23. *Écrits du Canada français*, n° 38, Montréal, Éditions HMH, 1974.

24. Jean-Éthier BLAIS, « Le 38 des "Écrits" : jeunes écrivains d'Acadie », *Le Devoir*, 8-6-74, p. 17.

À partir des années 1980, la nouvelle génération d'écrivains acadiens des Chiasson, Lebouthiller et autres veut à se démarquer de l'image folklorisante de l'Acadie et remet en question les tabous de la société acadienne ; cette génération, tout en acceptant une certaine influence de la littérature québécoise, cherche à affirmer la spécificité de son approche littéraire<sup>25</sup>. Écrivains acadiens et écrivains québécois amorcent, par ailleurs, des échanges entre eux et participent à des tournées dans les institutions scolaires du Québec, pour les auteurs acadiens, et du Nouveau-Brunswick, pour les auteurs québécois<sup>26</sup>.

À partir des années 1970 d'importants changements peuvent être observés en Acadie, dans le domaine de l'édition. Traditionnellement, les Acadiens dépendaient entièrement du Québec, pour l'achat de leurs manuels scolaires et leurs écrivains importants devaient se faire publier au Québec. Il n'existait pas, à proprement parler, d'éditeurs acadiens. La fondation des Éditions de l'Acadie en 1972, amorce la fin de cette dépendance. D'autres éditeurs de dimension plus modeste s'ajoutent au fil des années, si bien qu'en 1995 on comptait une dizaine de petits éditeurs en Acadie, en plus de la publication de revues culturelles comme *Vend'Est*, *Égalité* et les *Cahiers de la Société historique acadienne*<sup>27</sup>.

Parallèlement à l'essor de la littérature et de l'édition, on note également des progrès importants du côté de l'historiographie, lesquels correspondent à l'expansion de la production universitaire. Cependant, selon Jacques-Paul Couturier, l'historiographie acadienne demeure trop liée à la problématique nationale et à des approches traditionnelles, malgré l'émergence récente de l'histoire sociale<sup>28</sup>.

Avec la littérature, la chanson acadienne a sans doute constitué l'autre pôle majeur des relations culturelles entre le Québec et l'Acadie. Les chansonniers

---

25. Francine BORDELEAU, « Littérature acadienne : pour en finir avec Évangéline », *Lettres québécoises*, 76 (hiver 1994), p. 20-23 ; Claude LEBOUTHILLER, *C'est pour quand le paradis*, roman, Moncton, Éditions d'Acadie, 1994, 246 p.

26. *Le Devoir*, 25 février 1987, p. 8.

27. Fernand HARVEY, « L'édition régionale au Québec : entrepreneurship, affirmation culturelle et reconnaissance institutionnelle », dans F. Harvey et A. Fortin (éd.), *La Nouvelle culture régionale*, Québec, IQRC, 1995, p. 215-217.

28. Jacques-Paul COUTURIER, « Tendances actuelles de l'historiographie acadienne (1970-1985) », *Communications historiques*, Société historique du Canada, 1987, p. 249-250.

québécois ont intégré le Nouveau-Brunswick dans leurs tournées dès les années 1960. De leur côté, les chanteurs et chansonniers acadiens ont souvent connu de francs succès au Québec, au point où les Roch Voisine, Édith Butler et Angèle Arsenault ont été plus ou moins assimilés à la colonie artistique du Québec dans l'esprit du public et des médias, au grand dam des Acadiens, faut-il le souligner<sup>29</sup>. D'autres moins connus, comme Donat Lacroix et Calixte Duguay ont continué à faire la navette entre le Nouveau-Brunswick et le Québec pour élargir leur audience. Le Festival de la chanson de Granby au Québec a été une rampe de lancement pour plusieurs artistes qui s'étaient d'abord manifestés au Festival de la chanson de Caraquet.

Le cas récent de Marie-Jo Thério est intéressant à souligner car il illustre ce va-et-vient entre le Québec et l'Acadie au niveau de la chanson. Originaire de Moncton, Marie-Jo Thério chante pour la première fois à Québec dans une boîte de la rue Saint-Jean à la suggestion du délégué du Québec en Acadie qui avait remarqué son talent. L'année suivante, elle déménage à Montréal où elle suit des cours en littérature et en théâtre. Puis, elle joue dans une comédie musicale et finit par obtenir le rôle de Laura dans le téléroman *Chambre en ville* ; ce qui lui assure la notoriété au Québec en tant que comédienne. Elle s'oriente ensuite vers la chanson et gagne le premier prix aux festivals de la chanson de Caraquet et de Granby ; sa carrière de chanteuse était ainsi lancée au Québec<sup>30</sup>.

Un quatrième élément de la nouvelle problématique de la culture acadienne depuis les années 1970 fait référence aux médias. Du côté de la presse écrite, l'avenir a toujours paru incertain. Le journal *L'Évangéline*, fondé en 1887 et fermé en 1982 dans des conditions orageuses qui demeurent obscures, a toujours été le fer de lance de l'élite politique acadienne. Au cours de son existence, le journal a régulièrement compté sur l'appui financier du Québec pour survivre, soit par le biais de souscriptions populaires, soit vers la fin, par l'octroi de subventions gouvernementales. Il a aussi bénéficié de l'apport de plusieurs journalistes québécois au sein de son équipe éditoriale, au fil des années. Mais l'influence du Québec sur les journaux acadiens semble avoir été limitée. Sans doute les Acadiens étaient-ils plus en mesure d'assurer le contrôle idéologique de leur presse écrite,

---

29. « Depuis quand Roch Voisine est-il un Québécois ? » s'indigne un lecteur acadien dans une lettre ouverte à un éditorialiste de *La Presse*, 30 avril 1992, p. B-3.

30. *Le Soleil*, 22 avril 1995, p. C-8.

malgré l'autocensure que bon nombre de journalistes ont pu pratiquer par le passé<sup>31</sup>.

Il n'en va pas de même pour les médias électroniques, plus particulièrement la télévision. Dans un premier temps, à partir des milieu des années 1960, les Acadiens réclament de meilleurs services en français, dans le Sud et le Nord-Est du Nouveau-Brunswick de même qu'en Nouvelle-Écosse<sup>32</sup>. Il faudra plus de deux décennies avant que la Société Radio-Canada n'accède à la demande des Acadiens. Plus récemment, le développement de la câblodistribution a permis d'offrir au public acadien quatre chaînes télévisées en provenance du Québec, en plus de la chaîne francophone internationale, TV-5 et de TV-Ontario.

Mais l'abondance de chaînes disponibles en français et en anglais ne règle pas pour autant le problème d'une production acadienne significative à la station de Moncton de Radio-Canada. Bien au contraire, les coupures budgétaires successives qu'à subi la société d'État depuis les années 1980 sont venues réduire à une portion infime la production télévisuelle en provenance de Moncton. C'est pourquoi des protestations énergiques et constantes se manifestent périodiquement au sein des élites politiques et culturelles acadiennes contre le modèle québécois de télévision imposé aux Acadiens et contre la « montréalisation » des ondes, mais sans guère de succès<sup>33</sup>. Aussi, le problème d'une télévision acadienne dégagé de l'omniprésence du modèle québécois demeure-t-il entier à ce jour. Une analyse plus approfondie de la question devrait tenir compte du rôle incontournable des métropoles culturelles telles que Montréal, Toronto, New York ou Paris par rapport aux espaces culturels régionaux dans un contexte de postmodernité. Paradoxalement, un tel contexte a vu surgir des mouvements à la fois centripètes et centrifuges en matière de création et de diffusion culturelles.

\* \* \*

Pour conclure ce tour d'horizon, sans doute serait-il opportun d'esquisser quelques éléments de la représentation de l'« autre » entre le Québec et l'Acadie.

---

31. Marc Johnson, « L'Évangéline contestée, 1966-1982 » dans : Gérard BEAULIEU (éd.), *L'Évangéline 1887-1982*, Moncton, Éditions de l'Acadie, 1997, p. 347-372.

32. *Le Devoir*, 30 janvier 1967 et 31 janvier 1967, p. 4.

33. À titre d'exemple : Herménégilde CHIASSON, « Une Acadie made in Québec », *Le Devoir*, 12 oct. 1993, p. A-9.

Ces représentations regroupent bien évidemment les différents thèmes abordés précédemment mais ils contiennent également des aspects plus globaux liés aux deux sociétés en cause.

Du côté québécois, un dépouillement systématique des journaux sur les rapports avec l'Acadie depuis les années 1970 tend à démontrer que les médias québécois ne s'y intéressent qu'épisodiquement et qu'ils le font surtout par le biais de la vie culturelle. Les artistes acadiens ayant réussi au Québec sont intégrés dans son *star system* et sont plus ou moins confondus avec les artistes québécois<sup>34</sup>.

L'amorce d'un nouvel intérêt du public québécois pour l'Acadie a sans doute été la réalisation du film *L'Acadie ! L'Acadie !* de Pierre Perrault, cinéaste à l'Office national du film. Ce long métrage dans la tradition du cinéma direct a été lancé en 1972 mais fait référence à la contestation étudiante survenue à l'Université de Moncton en 1968-69, laquelle s'était soldée par l'expulsion des manifestants par les forces policières et par la fermeture du département de sociologie, considéré alors que le principal foyer de la contestation étudiante. Dans son film, Perrault manifeste son parti-pris en faveur des étudiants et parle de la difficulté de prendre possession du « pays », s'inscrivant en cela dans la suite de son film précédent, *Un pays sans bon sens* consacré au « pays » du Québec. En somme, *L'Acadie ! L'Acadie !* apparaît avant tout comme la projection sur les Acadiens des aspirations nationalistes des Québécois. Son film recevra un accueil mitigé auprès des élites acadiennes traditionnelles, qui l'accuseront de ne pas avoir fait la part des choses et de n'avoir présenté qu'un aspect de la réalité<sup>35</sup>. Ce film a été reçu avec beaucoup d'enthousiasme dans les milieux militants acadiens. Un groupe d'étudiants de l'Université de Moncton organisent même une manifestation devant les bureaux de la Société Radio-Canada à Moncton pour réclamer une copie du film à des fins d'étude. La presse acadienne se montre favorable au fils de Perrault. En éditorial de *L'Évangéline*, Claude Bourque écrit: « Il y a une grance leçon à tirer de cet excellent film: il faut cesser d'avoir peur. »<sup>36</sup>

Parmi les autres représentations de l'Acadie véhiculée au Québec au cours des années 1970 on trouve l'image folklorisante du « pays », alimentée par des chansonniers acadiens dont Édith Butler et Angèle Arsenault et aussi par l'œuvre

34. Dépouillement du *Devoir* du *Soleil* et de *La Presse*, depuis 1970 dans le cadre du projet de recherche dirigé par F. Harvey et G. Beaulieu. Une prochaine étape de la recherche examinera la position des journaux acadiens sur les mêmes thèmes.

35. *Le Devoir*, 9 janv. 1972, p. 13 ; 12 fév. 1972, p. 18 ; 4 mars 1972, p. 14.

36. *L'Évangéline*, 10 janvier 1972, p. 4; voir aussi: 17 janvier 1972, p. 5-6.

d'Antonine Maillet, telle que perçue par les Québécois. Son personnage de la Sagouine, interprété par la comédienne Viola Léger, a parcouru toutes les scènes de théâtre au Québec, au point où on a fini par l'intégrer également dans la publicité et imiter son accent...

Par la suite, une nouvelle génération d'artistes et d'écrivains ont cherché à se faire connaître au Québec tout en refusant d'être réduits au rôle de porte-parole de l'Acadie. Ces créateurs, davantage préoccupés par une démarche esthétique, refusent de se limiter à chanter le pays et manifestent leur volonté de s'inscrire d'emblée dans la modernité et la postmodernité. Mais cette effervescence culturelle des années 1980 et 1990 n'a cependant eu, à ce jour, que peu d'échos au Québec où l'on continue d'entretenir une vision folklorisante de la culture acadienne. Il faut dire que cette vision est encouragée par la publicité touristique visant à attirer les Québécois dans les Maritimes.

Du côté des Acadiens, la perception du Québec est pour le moins ambivalente depuis les années 1960. Une sorte de relation d'amour-haine, un peu comme celle des Québécois vis-à-vis de la France à une époque pas si lointaine. En fait, tout se passe comme si les Acadiens admiraient le Québec à cause de son affirmation culturelle, y trouvant une source d'inspiration pour leur propre action, laquelle se situe, faut-il le rappeler, dans un contexte minoritaire. Mais les Acadiens semblent trouver en même temps les Québécois trop sûrs d'eux-mêmes, voire arrogants. Ce qu'ils déplorent par dessus tout, c'est l'ignorance des Québécois à l'égard de leur production artistique et littéraire, de même que leur peu de sensibilité à l'égard de leur spécificité culturelle, au-delà du folklore. Ils souhaitent que soit reconnue leur « autonomisation » culturelle croissante et recherchent avec le Québec des rapports de partenariat plutôt que de dépendance. Ils dénoncent régulièrement l'impérialisme culturel de Montréal, qui attire sans retour leurs créateurs les plus connus et qui monopolise les ondes de la télévision d'État à leur détriment.

Commentant ces griefs, un éditorialiste du journal *Le Soleil* de Québec, par définition plus sensible à la domination culturelle de Montréal, établit un parallèle intéressant entre l'Acadie et les régions périphériques du Québec : « L'Acadie a moins d'affinités avec le Québec tout court qu'avec le Québec périphérique où on lutte pour sa survie culturelle et physique. Elle ressemble aussi au Québec insulaire avec son indépendance d'esprit ou son isolement »<sup>37</sup>.

\* \* \*

---

37. Jacques DUMAIS, « L'Acadie en fête », *Le Soleil*, 15 août 1979, p. A-4 ; Voir aussi : *Idem*, « L'Acadie en a marre », *Le Soleil*, 28 mai 1980, p. A-6.

Ce tour d'horizon de l'évolution récente des rapports culturels Québec-Acadie permet de constater qu'en dépit de l'absence jusqu'à tout récemment d'une politique d'aide bien définie de la part du gouvernement québécois à l'égard des minorités francophones, les Acadiens ont été influencés par la culture québécoise sans jamais s'y assimiler pour autant. Cette affirmation culturelle de l'Acadie s'est faite progressivement depuis les années 1960 et manifeste maintenant une plus grande assurance et un plus grand degré d'autonomie par rapport au Québec.

A handwritten signature in black ink, reading "Fernand Harvey". The signature is written in a cursive, flowing style with some stylized flourishes.